



PRÉFET DU VAL-D'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE N° 2021- 103
instituant une commission de propagande à l'occasion
des élections régionales des 20 et 27 juin 2021

LE PREFET DU VAL D'OISE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code électoral ;

VU le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

VU l'ordonnance n° 218/2021 du Premier Président de la Cour d'Appel de Versailles en date du 11 mai 2021 portant désignation des magistrats en qualité de présidents titulaires et présidents suppléants ;

VU la désignation prononcée par le directeur départemental de la Poste en date du 2 mai 2021 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : À l'occasion des élections régionales des 20 et 27 juin 2021, il est institué dans le département du Val-d'Oise, une commission de propagande départementale composée comme suit :

.../...

➤ **COMMISSION DE PROPAGANDE DU 27 MAI 2021**

- Madame Florence SAUVE Vice-président du TGI de Pontoise	Présidente
- Monsieur Jean-Michel BERGER Premier Vice-président du TGI de Pontoise	Suppléant
- Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE Représentant le préfet du Val-d'Oise	Membre
- Monsieur Eric LEONARDI Représentant le directeur de la Poste du Val-d'Oise	Membre
- Monsieur Hakim SOUAIKI Représentant le directeur de la Poste du Val-d'Oise	Suppléant
- Madame Stéphanie FERRON	Secrétaire

ARTICLE 2 : Le siège de la commission de propagande est fixé en préfecture du Val-d'Oise, 5 avenue Bernard HIRSCH – 95010 CERGY-PONTOISE.

ARTICLE 3 : Les représentants des candidats peuvent participer avec voix consultative aux travaux de ces commissions.

ARTICLE 4 : La commission pour le premier tour du 20 juin 2021 sera installée le 27 mai 2021 et se réunira le même jour à partir de 12h00.

Les candidats ou leur représentant seront reçus selon les créneaux horaires figurant en annexe et devront se présenter avec quelques exemplaires (entre 5 et 10) des documents (bulletin de vote et circulaire) à faire valider par la commission départementale.

ARTICLE 5 : Pour permettre à la commission d'assurer l'expédition de la propagande et le dépôt des bulletins de vote en mairie, dans les délais prévus à l'article R.34 du code électoral, les candidats devront remettre à la commission départementale, les exemplaires imprimés de la circulaire et des bulletins de vote **impérativement avant le jeudi 27 mai 2021 à 12 heures, pour le premier tour de scrutin.**

Le lieu de livraison de la propagande est le suivant :

Diffusion Plus
Autoroute A13 sortie 17
ZA Les Champs Chouette
27600 Saint Aubin sur Gaillon

(Tél : 02 32 77 85 36)

La commission n'est pas tenue d'assurer l'envoi des imprimés remis postérieurement à ces dates.

Les circulaires ou les bulletins de vote dont le format, le libellé ou l'impression ne seraient pas conformes aux prescriptions réglementaires ne seront pas acceptés par la commission.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise ainsi que la présidente de la commission de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et consultable sur le site de la préfecture :

www.val-doise.gouv.fr

Fait à Cergy-Pontoise, le 20 mai 2021

Le préfet,
Pour le préfet,
Le secrétaire général
Maurice BARATE

ANNEXE

Ordre de passage des listes candidates

1. Jordan BARDELLA, " Le choix de la sécurité " – 12h00
2. Eric BERLINGEN, " Agir pour ne plus subir " – 12h05
3. Julien BAYOU, " Écologie évidemment " – 12h10
4. Audrey PULVAR " Ile-de-France en commun " – 12h15
5. Victor PAILHAC " Oser l'écologie " – 12h20
6. Valérie PECRESSE " Ile-de-France rassemblée avec Valérie PECRESSE" – 12h25
7. Fabiola CONTI " Ile-de-France, Ile-d'Europe " – 12h30
8. Lionel BROT " France démocratie directe " – 12h35
9. Laurent Saint-Martin " Envie d'Ile-de-France "démocratie directe " – 12h40
10. Nathalie ARTHAUD " Lutte ouvrière - faire entendre le camp des travailleurs" – 12h45
11. Clémentine AUTAIN " Pouvoir vivre en Ile-de-France" – 12h50
